

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **11 février 2014 à 20h**, sous la présidence de monsieur Alexandre Zalac, maire suppléant.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Paul Cozens  
Mme Lise Charest  
Mme Julie Lemieux  
M. René-Philippe Hébert  
M. Mario Cardinal

Était absent le maire: M. Jean Lalonde (absence motivée)

M. David Morin, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

**11-02-14**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**12-02-14**

**Adoption du procès verbal de la séance du 14 janvier 2014**

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par M. Mario Cardinal et résolu d'accepter le procès verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2014 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Correspondance**

**13-02-14**

**Re : Gala méritas 2013-14 – École secondaire Soulanges**

Considérant la réception d'une demande d'appui financier de l'école secondaire Soulanges dans le cadre du Gala méritas 2013-14, il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par M. Paul Cozens et résolu d'octroyer un montant de 100,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Dépôt du rapport des dépenses du directeur général en vertu de la délégation de compétence**

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

**14-02-14**

**Comptes à payer**

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de 316 910,65 \$, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

Chèques nos C1400008 à C1400040	301 258,36 \$
Paiement AccèsD (L) L1400006 à L1400011	5 718,18 \$
Chèques de salaires nos D1400004 à D1400022	9 934,11 \$

**GRAND TOTAL**

**316 910,65 \$**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**15-02-14**

**Procédure en recouvrement pour taxes impayées (saisies immobilières) – 2 matricules (numéros 3634 71 4616 et 3832 96 3535)**

**CONSIDÉRANT** le mandat de recouvrement effectué par cette firme en 2011, qui a permis de mettre plusieurs dossiers de contribuables à jour;

**CONSIDÉRANT** qu'il ne semble pas y avoir de bonne volonté à régler le dossier de façon régulière et rapide, malgré toutes les lettres de rappels envoyées;

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu de mandater la firme Dunton Rainville, avocats, afin de procéder dans deux dossiers. Que des frais de Shérif de 1 500,00 \$ par dossier leur soit versé, montants qui seront récupérés lors du règlement final.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-02-14**

**Demande de financement - Conseil du patrimoine religieux du Québec**

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Lise Charest et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière, d'un montant de 400 000,00 \$, dans le cadre de ce programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17-02-14**

**Remplacement du maire aux réunions du grand conseil à la MRC**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu qu'en l'absence du maire à une réunion du grand conseil, qu'il soit remplacé par un des membres du conseil qui sera en mesure d'y assister.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**18-02-14**

**Évaluateur – Nouvelle fiche hybride en prévision du prochain rôle**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons réaliser l'inventaire des milieux résidentiels cette année dans le cadre de la préparation du rôle 2015-2017;

**CONSIDÉRANT** la modernisation des fiches d'évaluation exigée par le Mamrot et qui se doit d'être appliquée au plus tard au moment de l'entrée en vigueur du rôle de 2018;

**CONSIDÉRANT** l'offre de notre firme d'évaluateur de procéder à la collecte des informations lors des visites qu'ils réaliseront cette année;

**ATTENDU QUE** cela permettra une économie de coûts car il n'y aura alors pas d'obligation de retourner dans chaque résidence lors de l'établissement du prochain rôle et que la facture nous parviendra seulement en 2015 et pourra donc être budgétée en conséquence;

Il est proposé par M. Mario Cardinal, appuyé par Mme Lise Charest et résolu d'accepter l'offre de la firme d'évaluateur Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. afin qu'il procède à la collecte des informations nécessaires à l'établissement de la nouvelle fiche hybride. Que cette dépense, d'un montant de 2 418,00 \$ toutes taxes en sus, soit affectée au budget de l'année 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Points d'information**

- 1.
- 2.

**Période de questions**

La séance est levée à 21 h 02

---

Alexandre Zalac, maire suppléant

---

David Morin, directeur général et  
secrétaire-trésorier